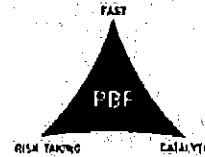


IRF – PROJECT DOCUMENT

Annex tranches



United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)/ Peacebuilding Fund (PBF)

<p>Project Title: Les femmes et les jeunes filles, actrice de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations.</p>	<p>Recipient UN Organization(s): ONU Femmes (Lead Recipient Agency) UNICEF (Recipient Agency)</p>
<p>Project Contact:</p> <p>Marie Goretti NDUWAYO Représentante Résidente Adresse : 06 BP Abidjan 06 - 2plateaux, 7eme tranche Cocody Abidjan, Côte d'Ivoire Téléphone : +225 2251 8771 E-mail : marie.nduwayo@unwomen.org</p> <p><i>akampo@unicef.org</i></p>	<p>Implementing Partner(s) – name & type (Government, CSO, etc): Gouvernement (Ministère de la Femme, Protection de l'Enfant et Solidarité, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Communication, Ministère de la Culture, CIGC etc. Agences UN : VNU, UNDP, etc Société civile/ONGS : RESPFECO, Pluriel, Caritas, ICTJ, Institut Gorée, URPCI, ARSIP Autorités locales : préfetures et sous-préfetures, mairies Organisations de femmes et de jeunes</p>
<p>Project Description : La présente initiative vise à prévenir les conflits, consolider la paix et la cohésion sociale dans le Nord et à l'Ouest du pays ainsi qu'à Abidjan, en milieu communautaires, ruraux/urbains et scolaires à travers le renforcement du rôle des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et la consolidation de la paix. Le projet repose sur le rôle des femmes et des jeunes filles comme agentes de changement de comportement ainsi que leur participation dans l'utilisation des réseaux d'information, traditionnels et modernes y compris les TICs pour la prévention et la gestion des conflits. Cette approche permettra ainsi de valoriser la contribution des femmes et des jeunes filles dans le processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix, et le renforcement de la cohésion sociale.</p>	<p>Project Location: Ouest, et Nord de la CIV, Abidjan (3 zones)</p> <p>Total Project Cost: 1 million USD</p> <p>Approved Peacebuilding Fund: Fully Allocated 1st tranche: 700'000 USD Conditional 2nd tranche: 300'000 USD Government Contribution: none Other: none</p> <p>¹ The overall approved budget and the release of the second tranche is subject to PBSO's evaluation and decisional process and subject to funds being available in the PBF account.</p> <p>Proposed Project Start Date: 01.03.2017 Proposed Project End Date: 31.08.2018 Total duration (in months)²: 18 months</p>

² The maximum duration of an IRF project is 18 months.

<p>Gender Marker Score³: GM3 Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif. Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais de manières significatives Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes</p>
<p>Project Outcomes: Outcome 1. Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables. Outcome 2. Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits. Outcome 3. Les mécanismes d'alerte précoces sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits</p>
<p>PBF Focus Areas⁴ which best summarizes the focus of the project (select one): Priorité 2, Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits</p>

IRF PROJECT DOCUMENT

³ PBSO monitors the inclusion of gender equality and women's empowerment all PBF projects, in line with SC Resolutions 1325, 1888, 1889, 1960 and 2122, and as mandated by the Secretary-General in his Seven-Point Action Plan on Gender Responsive Peacebuilding.

⁴ PBF Focus Areas are:

1: *Support the implementation of peace agreements and political dialogue (Priority Area 1):*

(1.1) SSR; (1.2) RoL; (1.3) DDR; (1.4) Political Dialogue;

2: *Promote coexistence and peaceful resolution of conflicts (Priority Area 2):*

(2.1) National reconciliation; (2.2) Democratic Governance; (2.3) Conflict prevention/management;

3: *Revitalize the economy and generate immediate peace dividends (Priority Area 3):*

(3.1) Employment; (3.2) Equitable access to social services

4) *(Re-)establish essential administrative services (Priority Area 4)*

(4.1) Strengthening of essential national state capacity; (4.2) extension of state authority/local administration; (4.3) Governance of peacebuilding resources (including JSC/PBF Secretariats)

(Pour les projets financés par l'IRF)

<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>Madame Marie Gorotti NDUWAYO Représentante Résidente ONU Femmes</p> <p>Signature <i>[Signature]</i></p> <p>Date et cachet 06 BP 28 30 ABJ</p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p>Madame Niaké KABA Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Signature <i>[Signature]</i></p> <p>Titre Ministre du Plan et du Développement</p> <p>Date et cachet 09/09/2016</p>
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>Monsieur Aboubacar KAMPO Représentant Résident UNICEF</p> <p>Signature <i>[Signature]</i></p> <p>Date et cachet 09/09/16</p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p>Monsieur Babacar Classé Bureau du Coordonnateur Résident Abidjan, Côte d'Ivoire</p> <p>Signature <i>[Signature]</i></p> <p>Date et cachet 09/09/2016</p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du R <i>[Signature]</i></p> <p>Signature Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p>Monsieur Babacar Classé Bureau du Coordonnateur Résident Abidjan, Côte d'Ivoire</p> <p>Signature <i>[Signature]</i></p> <p>Date et cachet 09/09/2016</p>

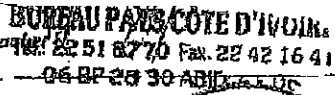


Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

PBF PROJECT BUDGET					
CATEGORIES	1st Tranche (70%)		2nd Tranche (30)		TOTAL
	ONU Femmes	UNICEF	ONU Femmes	UNICEF	
1. Staff and other personnel	35 000	70 000	15 000	30 000	150 000
2. Supplies, Commodities, Materials	10 500	21 072	4 500	9 031	45 103
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	28 000	14 000	12 000	6 000	60 000
4. Contractual services	44 800	18 900	19 200	8 100	91 000
5. Travel	10 500	7 000	4 500	3 000	25 000
6. Transfers and Grants to Counterparts	280 000	98 000	120 000	42 000	540 000
7. General Operating and other Direct Costs	16 434	0	7 043	0	23 477
Sub-Total Project Costs	425 234 ✓	228 972 ✓	182 243	98 131	934 580
8. Indirect Support Costs*	29 766 ✓	16 028 ✓	12 757	6 869	65 420
TOTAL	455 000 ✓	245 000 ✓	195 000	105 000	1 000 000

* The rate shall not exceed 7% of the total of categories 1-7, as specified in the PBF MOU and should follow the rules and guidelines of each recipient organization. Note that Agency-incurred direct project implementation costs should be charged to the relevant budget line, according to the Agency's regulations, rules and procedures.

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a considérablement progressé dans le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays depuis les violences qui ont marqué les élections présidentielles contestées de 2010. Grâce aux efforts du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers, la consolidation de la paix a atteint des résultats essentiels : la situation sécuritaire est restée stable, la croissance économique a été forte et les dernières élections présidentielles en Octobre 2015 ont été menées de manière transparente et paisible. Toutefois, un certain nombre de défis persistent encore afin d'assurer une paix et une stabilité durables. Ces défis reflètent des **facteurs potentiels de conflits**³ : l'apatridie, le régime foncier et les conflits locaux intercommunautaires, la menace terroriste, la pauvreté, la réconciliation nationale et la cohésion sociale; la DDR; la réforme du secteur de la sécurité nationale globale; la situation des droits de l'homme; la résolution pacifique des conflits au niveau local avec la **pleine participation des femmes et des jeunes filles**; la poursuite de l'impunité et l'absence d'accès pour tous à la justice et la primauté du droit, y compris la justice transitionnelle; la poursuite des cas de déplacement interne.

Durant le premier trimestre de 2016, des conflits intercommunautaires ont éclaté et causé notamment le déplacement d'environ 3'000 personnes dont des femmes et des jeunes filles dans la zone de Bouma, au Nord-Est du pays. Aujourd'hui, la situation reste tendue, au point où les femmes de différentes ethnies (Iobis, koulangos, peulhs) refusent de se côtoyer. Par ailleurs, le conflit à l'Ouest reste latent, notamment à cause du nombre important d'anciens miliciens et mercenaires parmi les réfugiés du Libéria. Beaucoup de ces éléments posent une menace à la sécurité des populations et commerçants le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria. En outre, le Nord continue de souffrir de pauvreté chronique et de sous-développement. Globalement, il y a toujours plus de 40'000 réfugiés ivoiriens dans la sous-région (Liberia, Ghana, Guinée, Togo et Mali) qui cherchent progressivement à revenir en Côte d'Ivoire, alors que les problèmes de cohésion sociale, d'apatridie, de pauvreté, compromettent une réintégration paisible et sur le long terme une paix durable. De plus, la question foncière dans ces zones en particulier reste un défi brûlant et a été présentée par plusieurs études comme une des causes principales des différentes crises. Le foncier est souvent abordé sans prise en compte de la question du genre⁴ alors que les femmes ivoiriennes sont non seulement victimes mais aussi des actrices de conflit. Enfin, ce projet s'inscrit aussi dans un contexte politique particulier. Non seulement la population ivoirienne sera appelée aux urnes pour un référendum sur la Constitution prévu en septembre 2016, mais elle sera aussi appelée aux élections législatives prévues pour la fin de l'année. Le projet qui débutera en février 2017 se profile donc directement dans la continuité de ces élections et répond aux objectifs poursuivis par le Plan d'Action en sept points du Secrétaire Général des Nations-Unies pour la participation des femmes aux initiatives de paix, réaffirmant que les Nations Unies doivent appuyer la participation des femmes aux processus de paix tout en mettant à disposition des expertises sensibles au genre à ces processus. En même temps, le projet capitalisera sur les acquis du programme de consolidation de la paix mis en œuvre depuis 2013 par UNICEF et qui vise à renforcer la résilience, la cohésion sociale et la sécurité humaine dans les régions affectées par les conflits, notamment le Tonkpi, Guémon- Cavally, Boukani et Abidjan.

Capacités en matière de paix

³ Document de transition de l'ONUCI, ébauche août 2016, analyse contextuelle.

En réponse aux causes des conflits et aux limites des initiatives entreprises pour les résorber, différentes actions ont été entreprises depuis 2011 par le gouvernement avec l'appui du PBSO et d'autres partenaires et acteurs au développement pour impulser une dynamique au processus de paix. En outre, comme le relève le rapport à l'Ouest sur les dynamiques et capacités de gestion de conflits, « la consolidation de la paix est un processus nécessitant des changements profonds sur le long terme. Parce que la violence et la coercition sont ancrées dans des dynamiques historiques longues qui pénètrent la vie sociale et politique de la région, il est important de garder en mémoire que les processus visant à dépasser les défis en présence vont prendre du temps et ne peuvent pas être accomplis par le biais de solutions rapides ou miracles ».

Différentes interventions et mécanismes œuvrent pour la prévention des conflits en Côte d'Ivoire, cependant les besoins persistent. Parmi les grands programmes gouvernementaux peuvent être cités :

- Le Programme d'Appui au renforcement de l'inclusion et de la Cohésion Sociale (PARICS, avril 2014-avril 2016), principalement pour soutenir les efforts de la Côte d'Ivoire dans le rétablissement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'inclusion sociale, non seulement pour répondre aux dommages sociaux et psychologiques du conflit, mais aussi pour prévenir les conflits à la source, afin d'assurer une plus grande stabilité politique et une croissance économique plus équitable. Le programme était axé sur deux résultats clés : (i) l'appui à la réintégration des ex-combattants ; et (ii) le traitement des causes sous-jacentes des conflits intercommunautaires et le soutien des victimes.
- Le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) a été lancé en 2012 pour une période de 4 ans afin de contribuer au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire à travers la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et de la sécurité. Le programme était axé sur les 4 composantes : (i) le renforcement du cadre juridique pour promouvoir la cohésion sociale ; (ii) la création et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des infrastructures de la paix ; (iii) appuyer la mise en œuvre des mesures clés pour la réhabilitation communautaire et la réinsertion socio-économique des populations vulnérables (les jeunes, les femmes,) ; et (iv) la coordination, le suivi et l'évaluation.
- Appui à la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), créé le 13 mai 2011, la Commission a commencé à travailler en Septembre 2011. Elle est chargée d'établir les causes des crises successives et de faire la lumière sur toutes les violations graves des droits de l'homme commises entre 1990 et 2011, dates respectivement du retour du multipartisme dans le pays et la crise post-électorale. La mission générale de la Commission était de « travailler de façon autonome vers la réconciliation et de renforcer la cohésion sociale entre toutes les communautés vivant en Côte d'Ivoire. »
- La Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV), créé le 24 Mars 2015, la Commission vise à compléter les travaux du Dialogue, Vérité et Réconciliation Commission (CDVR), à la fois par la recherche et l'identification des victimes ainsi que les bénéficiaires des victimes non encore identifiées et soumet des propositions pertinentes pour la réparation des dommages résultant des abus perpétrés sur des personnes ou des biens durant les crises dans le pays.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouv/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement

1) Projet d'appui au renforcement de la confiance entre les forces de défense et de sécurité et la population en Côte-d'Ivoire	PRF	Bâtir la confiance entre les populations et les forces de sécurité et de défense; Appui à la formulation et à la mise en œuvre de mécanismes de justice transitionnelle; Contribuer à la consolidation de la démocratie, de la participation citoyenne et le renforcement du dialogue	2015-2017	5 Mio USD	Ce programme met l'accent sur les tensions entre la communauté et les forces de sécurité. Bien que le projet soit Gender Marker 2, le genre n'est pas suffisamment pris en compte dans cette approche.
2) Projet d'Appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire	PRF	Les autorités locales, la communauté et les comités de paix sont équipés et coordonnés; Les populations rurales, les comités de village de la gestion foncière et autres acteurs clés connaissent la loi sur le foncier de 1998; Les capacités économiques associatives et inclusives des groupes de femmes et de jeunes vulnérables sont renforcées	2015-2017	3 850 000 USD	Les mécanismes de gestion des conflits seront utilisés dans le cadre de ce projet, en y intégrant de manière plus prononcée la dimension genre. Bien que le projet soit Gender Marker 2, le genre n'est pas suffisamment pris en compte dans cette approche. Les femmes seront ainsi non seulement bénéficiaires mais actrices dans cette initiative.
3) Renforcement du dialogue social et sécuritaire	EU	Réhabilitation de 118 commissariats de police à travers le pays; Création de comités ethniques pour une meilleure gestion des commissariats; Renforcement de capacité des officiers de police sur la loi, les droits humains et la gestion des conflits.	1 phase: 2011-2013 2 phase: 2013-présent	4 000 000 Euro	Bien que ce projet soit complémentaire avec la nouvelle initiative transfrontalière, il intègre trop peu la dimension genre dans la formation des officiers de police.
Renforcement des capacités des enfants, les jeunes et les femmes pour qu'ils deviennent des agents de la paix	Gouvernement des Pays Bas	Programme pour la Consolidation de la paix, L'éducation et le plaidoyer	Janvier 2012 -- 30 June 2016	4.916.060\$US	1,2 millions par an pour la mise à l'échelle de l'approche dans le Nord et Nord Est ainsi que dans les zones à risque de conflits

c) Justification du financement par l'IRF :

Ce projet vise à aborder la prévention des conflits en s'assurant de la participation des femmes et des jeunes filles mais aussi en combinant le système de l'alerte précoce avec les *Technologies d'Information et de Communication* (TICs). Cette approche innovatrice, incluant femmes et jeunes filles pourra contribuer à une paix durable.

L'importance de l'alerte précoce et du rôle des femmes pour la paix : Depuis les années 1980, plusieurs initiatives d'alerte précoce liées à des conflits sont nées au sein des communautés universitaires et d'ONG, ainsi que dans l'ensemble du système des Nations Unies. Combinés à l'adoption de la **Résolution 1325** sur les femmes, la paix et la sécurité en 2000 soulignant l'importance du rôle des femmes dans la prévention des conflits, il devient évident qu'elles doivent être intégrées dans ces mécanismes. En 2013, la **Résolution 2122** (puis en 2015, la Rés 2242) vient renforcer la 1325 en réaffirmant le rôle crucial des femmes dans la paix et la sécurité. Ces dernières années, les systèmes d'alerte précoce ont proliféré et se sont transformés grâce à la disponibilité des technologies de l'information et de la communication (TICs). Les experts parlent de systèmes d'alerte précoce de troisième et même quatrième génération tant la sophistication que la variété des systèmes ne cesse de croître. Néanmoins, les problèmes rencontrés par les experts en matière de genre il y a dix ans, à savoir le manque d'attention accordée aux questions de genre et la faible participation des femmes aux initiatives d'alerte précoce, ne sont pas résolus⁵.

⁵ ONU Femmes, *Mécanisme d'alerte précoce tenant compte de la problématique du genre : Présentation et Guide*

En effet, dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire qui devrait être inclusif, la voix et la contribution des femmes ont trop peu été prises en compte dans les initiatives en matière de prévention des conflits et de gestion des systèmes d'alerte précoce. Cette exclusion impacte directement sur le processus de paix alors que la moitié des victimes du conflit sont des femmes (veuves, réfugiées, personnes déplacées internes et retournées, survivantes de violences sexuelles). Elles sont autant victimes qu'elles peuvent être actrices de la paix. Par ailleurs, dans un contexte où l'éducation des femmes est limitée, les possibilités d'échanges et de dialogues sont parfois teintés d'instrumentalisation politique. Ainsi, afin que les femmes participent aux efforts de prévention de conflits à travers les mécanismes d'alerte précoce, il est crucial que les femmes soient outillées pour être incluses dans ces processus le projet propose de soutenir des processus inclusifs au niveau des communautés et sujettes aux conflits.

L'importance du système éducatif dans la promotion d'une culture de paix: Il est crucial de mobiliser les enfants, les adolescentes, les jeunes filles et les femmes pour qu'elles deviennent des agents de la paix par le biais de l'éducation. Elles permettront d'adresser les vecteurs de conflit identifiés par des analyses rigoureuses axées sur l'incidence et l'impact des conflits sur le système éducatif dans un contexte marqué par le risque de radicalisation des jeunes, y compris des filles.

L'importance de l'institution scolaire et des communautés dans la promotion d'une culture de paix et la cohésion sociale

Il est crucial de mobiliser les enfants, les adolescentes, les jeunes filles et les femmes pour qu'elles deviennent des agents de la paix par le biais de l'éducation. Elles permettront d'adresser les vecteurs de conflit identifiés par des analyses rigoureuses axées sur l'incidence et l'impact des conflits sur le système éducatif dans un contexte marqué par le risque de radicalisation des jeunes, y compris des filles. Par ailleurs, plusieurs analyses de conflit ont démontré que l'école est le reflet des tensions et conflits au sein des communautés et vice versa. L'école étant un espace de socialisation et qui forge le citoyen de demain, des interventions ciblant les enfants, les adolescents et jeunes y compris les filles, permettront de les doter de compétences de vie courante et des valeurs appropriées notamment la tolérance, la non-discrimination, le dialogue constructif, la gestion des frustrations, l'estime de soi et l'empathie qui bâtiront leur résilience et qui feront d'eux des acteurs constructifs de la paix et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. L'étude sur le bien-être et la sécurité des élèves dans les écoles de Côte d'Ivoire (MEN-UNICEF 2015) a dressé le portrait d'un environnement non exempt de tensions, violences et abus qui entravent les efforts de l'école à jouer efficacement son rôle levier de cohésion sociale et dénonce l'impact des conflits en milieu scolaire.

Ce projet vise à répondre aux lacunes en termes à la fois d'inclusion du genre et des femmes dans la prévention des conflits tout en combinant les nouvelles technologies aux mécanismes d'alerte précoce pour une prévention efficace des conflits.

Moment clé : Les systèmes d'alerte précoce ne peuvent être mis en place en cours de conflit : ces systèmes doivent être mis en place dès l'identification d'un contexte fragile, afin d'anticiper et de prévenir. Aujourd'hui, les conflits sont latents, ce qui nécessite une action immédiate pour non seulement mettre en place ces mécanismes, former les femmes et les jeunes filles qui les géreront mais aussi laisser le temps de s'appropriier ces mécanismes et gagner les confiances des populations sur l'efficacité du mécanisme. Par ailleurs, le contexte est aussi propice à l'innovation de ces mécanismes grâce aux TICs et à la jeunesse.

Effets catalytiques de l'intervention, synergies : Le projet vise une prise en main durable des mécanismes d'alerte précoce par les acteurs locaux, notamment par les femmes et la jeunesse en particulier : en incluant et en formant les jeunes, la transmission des connaissances sera fluide et durable. L'ONG CARE Côte d'Ivoire est présentement en train de soumettre un projet GPI3 dont le système de collecte d'informations sur les incidents sécuritaires (VBG, vol, racketts, conflits fonciers etc) seront rapportés à travers les réseaux des organisations de femmes et jeunes commerçants à une base de données régionale pour ainsi assurer le suivi des actions des autorités⁶. La complémentarité des actions pourra être évaluée sous forme de projet-pilote : le mécanisme d'alerte précoce du projet ONU Femmes/UNICEF pourra être introduit aussi auprès des zones et populations ciblées par CARE, et les informations sur les incidents sécuritaires qui seront remontés pourront être recensés dans la base de données régionale mise en place par CARE. Les deux propositions se concentrent sur l'Ouest mais la répartition entre le nord (ONU Femmes/UNICEF) et le sud (CARE) de cette région permettent une meilleure coordination.

En outre, l'intervention prendra en compte les acquis du projet d'ONU Femmes financé par le Japon en cours dans le Nord qui vise à diminuer la vulnérabilité des femmes dans le Nord face aux violences et à l'instabilité. Ce projet mettra en lien ces différents mécanismes.

Finalement, cette initiative vient travailler sur les acquis du projet " *les initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire*" du PNUD. A cet effet, dans les zones de Duekoué, Danané et Zouan-Hounien, le projet s'appuyera sur les 6 Espaces Amis des femmes pour la paix⁷ où l'opportunité est donnée aux celles-ci d'exercer en qualité de médiatrice des conflits communautaires seront renforcées.

Enfin, cette initiative sera complémentaire également du programme II en cours depuis 2012, en Côte d'Ivoire dénommé *Appui à la prévention et la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire*⁸, qui vise à renforcer la cohésion sociale à travers la coordination et le renforcement des capacités des acteurs et des populations pour accroître leur forte implication dans la prévention et la gestion pacifique des conflits. Cet appui s'observe au niveau communautaire, à travers un ensemble d'interventions qui réunissent les femmes issues de différentes communautés autour des activités d'intérêt commun. Cette approche permet la mobilisation sociale et le renforcement des capacités des femmes à devenir des agents de la paix dans leur communauté. En termes de données, les données existantes seront mises à disposition pour le projet : le rapport de recherche participative intitulé de juillet 2015 conduit par Interpeace été financé par le PBF : « Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violences impliquant les jeunes dans l'espace urbain »⁹ pourra guider les interventions de ce projet à Abidjan.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Objectif principal : La présente initiative vise à prévenir les conflits, consolider la paix et la cohésion sociale dans le Nord et à l'Ouest du pays ainsi qu'à Abidjan, en milieu communautaires, ruraux/urbains et scolaires à travers le renforcement du rôle des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et la consolidation de la paix. Le projet repose sur le rôle des femmes et des jeunes filles comme agentes de changements des comportements ainsi que leur participation dans l'utilisation des réseaux d'information, traditionnels et modernes y compris les TICs pour la prévention et la gestion des conflits. Cette approche permettra ainsi de

⁶ Réunions de concertation SNU - CARE, août 2016.

⁷ Six « Espace Ami des Femmes pour la paix » ou « Women Friendly Space » soutenus par l'UNFPA et mis en place dans les régions de Guiglo, Duekoué, Danané et Zouan-Hounien dans le cadre du projet " *initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire* » en 2014.

⁸ ProDoc, PBF PPH, mis en œuvre depuis juin 2015, Agence lead UNFPA.

⁹ Interpeace, SNU, « Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violences impliquant les jeunes dans l'espace urbain, Les voix des populations des communes d'Abobo, Treichville », juillet 2015.

valoriser la contribution des femmes et des jeunes filles dans les processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix, et le renforcement de la cohésion sociale.

La mobilisation des adolescents et des jeunes à travers les nouvelles technologies : L'expérience de l'UNICEF en matière d'innovation sera étendue en Côte d'Ivoire aux questions de promotion de la culture de la paix tout en renforçant la responsabilisation des jeunes et adolescents, en particulier les filles à travers la plateforme technologique U-Report. Cette plateforme est une application de communication majeure qui permet de mobiliser et d'autonomiser les jeunes et adolescents, tout en assurant la retro information sur l'impact des interventions.

Deux axes d'intervention et de mise en œuvre :

1. Création/consolidation de systèmes d'alerte précoce pour la prévention des conflits/consolidation de la paix, gérés par les femmes et les jeunes filles et reliés aux mécanismes existants et aux autorités nationales.
2. Développement de réseaux d'information TIC et traditionnels (médias sociaux, radio communautaire, théâtre itinérant, griot) pour l'alerte précoce, le plaidoyer et la sensibilisation des communautés par les femmes et les jeunes en vue de la prévention des conflits/la consolidation de la paix.

Résultats spécifiques du projet :

1. Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables : L'accent est mis sur le changement des perceptions et attitudes des communautés ainsi que sur l'implication de tous les acteurs influents (leaders communautaires/religieux, médias, système éducatif) afin que les femmes puissent être perçues comme actrices de la prévention des conflits et de la promotion de la paix.
2. Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits : Les capacités des femmes et des jeunes filles sont renforcées afin qu'elles puissent gérer les mécanismes d'alerte précoce, mais aussi intervenir elles-mêmes dans la gestion pacifique et la médiation des conflits.
3. Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits : Il s'agira de développer et d'adapter des systèmes TICs au système d'alerte précoce ainsi que de former des femmes et des jeunes filles à leur utilisation. D'autres moyens traditionnels d'information seront développés en complémentarité, tels le théâtre, les griots afin sensibiliser et la prévention des conflits.

Théorie de changement : Si (1) les attitudes favorables et la perception de la participation des femmes/jeunes filles dans la prévention des conflits sont promues; si (2), les femmes sont habilitées à gérer les mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits, si (3) ces mécanismes sont reliés aux systèmes nationaux et internationaux de réponse/reporting notamment à travers les TICs; alors (4) les mécanismes d'alerte précoce fonctionnent de manière inclusive et efficace (5); et la cohésion sociale et la paix sont consolidées (6) car les femmes et les jeunes y participent effectivement.

Zones d'intervention : Basé sur les projets passés/présents du PBF (zone 2, du Plan Prioritaire)¹⁰ ainsi que sur les priorités des autorités nationales et la présence des partenaires, le projet se concentre sur l'Ouest et le Nord :

- **Ouest** : Bih Houye, Zouhan Houye, Danané, Man, Facobly, Gagnoa, Bangolo, Logualé, Duekoué.

- **Nord**: Korhogo, Ferkessedougou, Odiéne, Kanyansa, Bouma, Touba, Bondoukou

Ces zones ont été identifiées comme particulièrement porteuses de nouvelles formes de tensions reliées à la gestion des terroirs et espaces productifs (agriculture/éleveurs).

- **Zones urbaines à Abidjan** : Aboba, Youpougon et Treichville

¹⁰ Document du Plan Prioritaire, PBF Côte d'Ivoire.

Ce projet viendra capitaliser sur les acquis du projet PBF-IRF 91 qui a pris fin en 2016 (*Projet d'appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire*)¹¹.

Cibles :

- ❖ **Les bénéficiaires directs :** les femmes et les jeunes filles, les leaders communautaires, et les membres des comités de paix, organisations féminines et de jeunesse
 - ✓ **Femmes et jeunes filles / groupements de femmes et de jeunes :**
 - Groupements de femmes et de jeunes bénéficieront de renforcement de capacité pour devenir relais communautaires de sensibilisation à la paix et la gestion pacifique des conflits, à travers les réseaux d'informations (traditionnels ou TICs).
 - ✓ **Leaders communautaires, membres des comités de paix et comités villageois :**
 - Chefs traditionnels, rois/reines, guides religieux à travers leurs associations respectives (sensibilisation et renforcement de capacités).
 - Mapping des comités locaux de paix pour permettre leur pleine participation aux plateformes d'échanges sur la cohésion sociale et sur le rôle des femmes.
 - ✓ **Hommes et garçons :** Bien que les femmes soient au centre de ce projet, les hommes et les garçons seront étroitement associés aux efforts afin de progressivement changer la perception du rôle des femmes (et leurs droits) et ainsi lutter contre les stéréotypes.
 - ✓ **Jeunesse :** sera associée dans le volet des TICs afin qu'ils deviennent eux aussi, et particulièrement les jeunes filles, acteurs et actrices de la prévention des conflits et ainsi les préparer à lutter contre la récupération et l'instrumentalisation politique.
 - ✓ **Ecoliers et écolières :** le travail de sensibilisation à la prévention des conflits prendra place au sein des écoles afin d'assurer que les jeunes sont aussi formés et inclus.

- ❖ **Les bénéficiaires indirects** de ce programme sont constitués de la population générale des zones retenues, notamment les communautés rurales/urbaines de ces zones ainsi que :
 - ✓ **Journalistes et médias (radio, télé, presse, presse numérique, bloggeurs) :** relais des campagnes de prévention des conflits ainsi que des informations relatives aux conflits, notamment à travers des émissions informatives.
 - ✓ **Autorités politiques et locales :** les autorités seront étroitement associées afin d'assurer un relai entre les mécanismes locaux d'alerte précoce et de prévention des conflits avec les mécanismes nationaux voire internationaux.
 - ✓ **Milieu culturel :** les milieux culturels de théâtre, musique seront impliqués et donc former à relayer des messages de paix dans une campagne de sensibilisation et de prévention des conflits dans les zones concernées.

Approche : Le projet présente deux grands volets : la sensibilisation et la formation autour de la participation des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce, le renforcement des capacités des femmes pour la gestion efficace de ces mécanismes ainsi que la mise en place et le renforcement de ces derniers ; le développement à la fois de TICs et de moyens d'information traditionnels afin de faciliter l'utilisation de ces mécanismes par les femmes et les jeunes filles.

La première activité du projet contiendra une analyse sensible au genre sur les causes et dynamiques autour des conflits ainsi que du rôle des femmes et des jeunes filles sera effectuée afin de rendre l'intervention durable et inclusive. Par ailleurs, la récolte des données de référence nécessaires à l'évaluation finale en se référant aux résultats de projets, études existantes sera priorisée et tous les acteurs concernés seront réunis à cet effet.

Puis, les activités liées aux résultats comprendront entre autres ; la sensibilisation des leaders communautaires/traditionnels et religieux sur la participation des femmes et des jeunes filles, le renforcement de capacités de ces derniers à lutter contre les stéréotypes et sensibiliser à leur tour leurs communautés, le renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles à travers leurs

¹¹ Fiche technique du projet PBF-IRF 91 : mpif.undp.org/factsheet/project/00091433

associations pour participer et gérer les mécanismes d'alerte précoce, des formations en médiation des conflits, et une mise en lien des différentes autorités (nationales et locales) à travers des échanges de connaissances pour relier les systèmes locaux et nationaux d'alerte précoce. D'autres part, afin de développer les TICs de manière innovatrice, les organisations de la jeunesse seront incluses dès la conception puis formées sur ces moyens d'alerte précoce utilisation les nouvelles technologies. Les communautés seront aussi incluses afin de mieux adapter les mécanismes TIC à leurs besoins et particularités locales. Enfin, les moyens traditionnels de prévention des conflits seront élaborés et ajustés grâce à des partenariats avec les secteurs culturels (pour le théâtre et la musique), les médias (radio et journalistes) et les milieux scolaires afin d'assurer des campagnes de prévention en zones rurales et urbaines et ainsi prévenir efficacement les conflits.

Les systèmes d'alerte précoces seront examinés selon les recommandations du Guide Pratique d'ONU Femmes¹². Ainsi, les systèmes existants (tels systèmes sms ou réseaux de bouche-à-oreille, griot) seront renforcés afin de pallier aux défis identifiés dans les nombreuses études de cas et les recommandations des cas de réussites seront suivies. Le point central de ces systèmes sera les moyens de récolte de données, de centralisation et de traitement de ces données, avant de les référer à des centres indépendants des autorités. Cependant, afin de veiller à une transparence et une redevabilité des autorités au niveau national face à ces conflits, les mécanismes locaux seront mis en liens avec les mécanismes nationaux. Les moyens de récolte des données seront adaptés selon les zones (bouche-à-oreille en milieu rural, sms ou médias sociaux et internet en milieu urbain) selon les mécanismes déjà mis en place.

Par ailleurs le réaménagement des cases de paix/veille, les Espaces Amis des Femmes, mises en place dans la zone de l'Ouest ainsi que celles mises en place lors des élections de 2015 qui ont joué un rôle clé dans la contribution à l'apaisement de ces dernières, est prévu afin de capitaliser sur les leçons apprises et sur les infrastructures existantes.

Etant donné l'expertise du programme VNU en matière de sensibilisation communautaire, en renforcement de capacités, notamment auprès des jeunes et des femmes, le volontariat sera utilisé comme outil de participation et de mobilisation communautaire et ainsi associé à la mise en œuvre du projet.

Finalement, afin d'assurer la pérennisation des mécanismes d'alerte précoce, une concertation avec les acteurs institutionnels sera établie dès le début du projet afin d'assurer une gestion participative et une transition progressive lors de la fin du projet.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories) ¹³	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Les communautés et les leaders traditionnels sont sensibilisés et formés à la participation des femmes et jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce	ONU Femmes :	150'000\$	Sensibilisations, campagnes et formations en prévention de conflit et médiation pacifique, auprès des personnes-clés des communautés (leaders).

¹² ONU Femmes, « Mécanismes d'alerte précoce tenant compte de la problématique du genre : Présentation et Guide pratique », octobre 2012.

¹³ La répartition par catégorie est dans le tableau suivant. La répartition des catégories par produits sera faite dans une étape ultérieure.

Produit 1.2	Les connaissances des adolescents et jeunes filles sur les alternatives non-violentes et collaboratives à la gestion des conflits en milieu scolaire et son environnement proche sont améliorées.	UNICEF :	40'000\$	renforcement de capacités des élèves et jeunes déscolarisés sur la médiation des conflits, le dialogue constructif, le théâtre participatif et les programmes radiodiffusés et télévisés
Produit 1.3	Les autorités, le système éducatif et leaders d'opinions contribuent au changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits	ONU Femmes :	80'000 \$	Sensibilisation des jeunes sur le rôle et la participation de la jeune fille et de la femme au processus de paix.
Résultat 2 : Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits				
Produit 2.1	Les capacités des adolescentes et jeunes filles scolarisées et non scolarisées à gérer les conflits et à promouvoir la paix en milieu scolaire et communautaire sont renforcées.	UNICEF :	57'500\$ \$	Programmes radiodiffusés animés par les jeunes pour les jeunes de différentes origines sociales, forum d'échanges, dialogues intercommunautaires et intergénérationnels, animation des clubs messagers de paix en milieu scolaire et initiatives de médiation
Produit 2.2	La participation des mères d'élèves filles (CMEF) et des filles dans la mise en place et gestion des mécanismes d'alerte précoces et comités de paix en milieu scolaire et communautaire est renforcée.	UNICEF :	88'500 \$	Mise en place de plateformes multiculturelles et interreligieuses pour le dialogue, l'interaction sociale, l'apprentissage commun et l'action constructive qui rapproche les communautés.
Produit 2.3	Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices	ONU Femmes :	120'000 \$	Formations des femmes et jeunes filles en médiation et gestion pacifique des conflits
Résultat 3 : Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits				
Produit 3.1	Les réseaux d'informations TIC sont développés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits	ONU Femmes	150'000 \$	Conceptualisation de nouveaux outils TICs,
Produit 3.2	Les mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits sont renforcés et liés aux mécanismes nationaux et	ONU Femmes :	150'000 \$	Analyse des mécanismes existants et du rôle des femmes dans la prévention des conflits. ateliers d'échange pour

	internationaux d'alerte et de prévention des conflits.			lier les mécanismes locaux et nationaux, réhabilitation des cases de veiller.
Produit 3.3	La mobilisation des adolescents et des jeunes pour une meilleure transparence et redevabilité autour des questions liées à la cohésion sociale et la consolidation de la paix est assurée à travers la plateforme U-Report	UNICEF :	44'000\$	U- report est une application innovante en lien avec les nouvelles technologies de la communication et de l'information qui permet de mobiliser et d'autonomiser les jeunes et adolescents sur les questions d'intérêts majeurs dont la consolidation de la paix, tout en assurant la rétro information sur l'impact des interventions
Résultat 4 : Appui à la coordination, suivi & évaluation, communication				
Produit 4.1 Coordination	La coordination effective des acteurs et la réalisation des activités est assurée	ONU Femmes : 50'000 \$ UNICEF : 100'000\$		RH, Support costs,
Produit 4.2	Le suivi évaluation est assuré tout au long du projet et à sa clôture.	ONU Femmes : 50'000 \$ UNICEF : 10,000\$		Missions de supervision, études de cas
Produit 4.3	La communication efficace sur les résultats du projet est assurée	ONU Femmes : 30'000 UNICEF : 10,000\$		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire ONU FEMMES	Montant de l'entité bénéficiaire UNICEF	
1. Personnel et autres employés	50 000	100,000	150 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	15 000	30 103	45 103
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	40 000	20,000	60 000
4. Services contractuels	64 000	27,000	91 000
5. Frais de déplacement	15 000	10,000	25 000
6. Transferts et subventions aux homologues	400 000	140,000	540 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	23 477	0	23 477
Sous-total	607 477	327,103	934 580
8. Coûts indirects* 7%	42 523	22,897	65420

TOTAL	650 000	350,000	1 000 000
--------------	----------------	----------------	------------------

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédures de l'entité en question.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

	ENTITÉS	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière : 2015	ONU Femmes	Japon, HCR, PBF, UBRAF, Fonds Core	1 057 514,17	1 597 311,71
Année financière en cours : 2016	ONU Femmes	Japon, HCR, PBF, Fonds Core, UN Trust Fund	1 059 240,95	1 539 046,85
Année financière précédente : 2015	UNICEF	RR UNICEF, Micronutrient Initiative MI, Neherlands, Italian natCom, SIDA-Sweden, EC, MLS Cote d'Ivoire, WB CI, Alliance CI, UNFPA-USA, CIDA-IHA, French NatCom, Ministère de la Santé CI, WHO, Global Theamtic funds, GAVI Fund, UNDP-MDTF, US Fund for UNICEF, Swiss NatCom, CDC-USA, SWEDEN Humanitarian, Denmark, Germany	27 727 878	5 889 143
Année financière en cours : 2016	UNICEF	RR UNICEF, Micronutrient Initiative MI, Neherlands, Italian natCom, SIDA-Sweden, EC, MLS Cote d'Ivoire, WB CI, Alliance CI, UNFPA-USA, CIDA-IHA, French NatCom, Ministère de la Santé CI, Global Theamtic funds, GAVI Fund, UNDP-MDTF, US Fund for UNICEF, Swiss NatCom, CDC-USA, Denmark, UNAIDS,	40 030 854	4 030 854

ONU Femmes : L'avantage comparatif d'ONU Femmes repose non seulement sur : i) son mandat pour l'égalité des sexes ; mais aussi sur ii) son expertise dans le domaine du genre, de la prévention, de la gestion et de la résolution pacifique des conflits ; iii) son expérience avérée dans la gestion des fonds PBF dédiés spécifiquement au relèvement économique et à la participation des femmes ; iv) et sa capacité à mobiliser les femmes et les communautés autour des enjeux de cohésion sociale. ONU Femmes dispose d'une base des données de partenaires, identifiés à travers un processus rigoureux et participatif. Ces partenaires ont contribué de manière

significative aux acquis d'ONU Femmes dans le domaine du foncier rural, de la cohésion sociale et de la résolution pacifique des conflits à travers des initiatives visant l'autonomisation des femmes à travers les financements du Japon et du UNHCR. Sa collaboration étroite avec le HCR et le Japon dans le cadre de deux projets "d'appui à la cohésion sociale à travers la réintégration socio-économique des femmes vulnérables dans les zones Ouest et Sud de la Côte d'Ivoire", soutiendra les actions visant la cohésion sociale, étant donné que le volet économique sera pris en compte par ces fonds déjà mobilisés.

Depuis 2012, ONU Femmes participe aux côtés des autres ASNU aux programmes d'appui à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire financés par le PBF. Les interventions directes d'ONU Femmes à travers ces programmes ont notamment contribué à renforcer le rôle et l'action des femmes dans les processus de prévention et de résolution des conflits en Côte d'Ivoire, à travers le renforcement de leurs capacités de leadership de participation politique, leur mobilisation pour des élections apaisées, leur participation active dans les comités de veille et de paix établis dans les communautés ainsi que dans les processus électoraux. En termes de résultats, plus de 100 chefs traditionnels se sont engagés à impliquer les femmes dans la prise de décision, plus de 3000 femmes sont sensibilisées, et se sont impliquées dans le processus électoral, dans le renforcement de la confiance et de la coexistence. Actuellement, ONU Femmes met en œuvre un projet d'autonomisation économique des femmes en vue de prévenir et répondre aux violences dans le Nord du pays, précisément dans les régions du Boukani, du Folon, de la Bagoué, du Poro et du Tchologo ainsi qu'un projet d'autonomisation économique des femmes rapatriées/populations hôtes dans l'Ouest de pays (Danané, Man...). Les synergies entre ces projets et cette initiative seront assurées afin de bâtir sur les acquis.

De plus, le Groupe Consultatif de la Société Civile mis en place par ONU Femmes Côte d'Ivoire en juillet 2016 constituera une porte d'entrée et une plateforme pour accéder aux différents groupes de la société civile (chefs traditionnels, femmes des partis politiques...).

UNICEF

L'UNICEF en Côte d'Ivoire dispose d'un bureau pays basé à Abidjan et d'un bureau de zone à Man dans l'ouest du pays. L'UNICEF a un effectif de plus de 80 staffs dont 4 professionnels pour la section éducation (1 chef de section, 1 spécialiste de l'Éducation/consolidation de la paix, 2 administrateurs chargés de l'Éducation) et deux pour le programme communication pour le développement (1 Chef d'unité et un administrateur). Le staff de ces deux sections sera principalement mis à contribution pour le suivi de la mise en œuvre du présent projet.

Durant les quatre dernières années, la Côte d'Ivoire fait partie du programme global UNICEF dénommé « *Peacebuilding, Education and Advocacy in Conflict Affected Contexts (PBEA)*, qui vise à renforcer la résilience, la cohésion sociale et la sécurité humaine dans les contextes affectés par les conflits. Dans ce cadre, l'UNICEF appuie des interventions de consolidation de la paix au niveau des politiques, des institutions ainsi qu'au niveau communautaire ; dans le milieu scolaire et étudiant et auprès des plateformes de jeunes et femmes. Au niveau communautaire, ces actions ont notamment pour but de renforcer la résilience et la cohésion sociale à travers d'un ensemble d'interventions alliant les activités génératrices de revenu, la mobilisation sociale et renforcement des capacités. Cela permet aussi d'adresser certaines normes socioculturelles qui limitent la capacité des femmes à devenir des agents de la paix et ainsi contribuer activement à la réconciliation dans leur communauté. Dans ce cadre, UNICEF Côte d'Ivoire capitalise les acquis de son partenariat de longue durée avec Caritas (Man, Odienne, San Pedro, Bouna), Interpeace, ICTJ et ANADER pour accompagner les communautés en particulier les femmes et les jeunes pour la promotion de la culture de la paix et le renforcement de la cohésion sociale.

Cette approche permet ainsi, de fédérer les jeunes, les femmes et les jeunes filles de diverses ethnies, religions et statut social comme agents de changement tout leur offrant une plateforme pour le dialogue, l'interaction sociale, l'apprentissage commun et l'action constructive qui renforce la cohésion entre les communautés

Depuis 2012 les populations bénéficiaires de ces interventions ont atteint plus de 380,000 élèves, jeunes et femmes. Sur la base des résultats prometteurs obtenus, et prenant en compte le contexte, l'approche est en train d'être répliquée dans d'autres régions affectées ou à risque d'être affectées par les conflits.

L'UNICEF mettra également à disposition ces cadres de partenariat existant qui contribuent à la consolidation de la paix, notamment le partenariat avec l'union des radios de proximité (URPCI) impliquant 72 radios de proximité couvrant 72 localités y compris celles ciblées par le présent projet; celui avec l'alliance des religieux (ARSIP) qui mobilise les principales confessions religieuses pour la promotion des droits des enfants et la culture de la paix; En ce qui concerne les dynamiques de conflits en milieu urbain, notamment Abidjan, le partenariat avec Interpeace et ICTJ a permis de générer des évidences sur les jeunes en conflit avec la loi et leur potentiel en tant qu'acteurs de changement positif en milieu scolaire et en dehors

Programme VNU : Le programme VNU, à travers son expérience en mobilisation communautaire et grâce à ses réseaux de volontaires sera un partenaire privilégié pour la mise en œuvre du projet.

Pluriel Communication est une boîte engagée pour la promotion de droits des femmes. Partenaire d'ONU Femmes, Pluriel Communication élabore des spots, clips et matériaux promotionnels pour les campagnes d'ONU Femmes.

ICTJ travaille en Côte d'Ivoire sur la justice transitionnelle et l'engagement des réseaux indépendants d'adolescents et jeunes aux processus de réconciliation nationale et la consolidation de la paix

Interpeace

URPCI : l'union des radios de proximité (URPCI) regroupe environ 120 radios de proximité sur l'étendue du territoire qui contribuent à la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale à travers divers programmes radiophoniques

ARSIP : l'Alliance des religieux engagés contre le sida et les autres pandémies regroupe les principales faitières et confessions religieuses chrétiennes et musulmanes de Côte d'Ivoire et 30 ONG religieuses. L'alliance travaille en partenariat avec UNICEF pour la promotion des droits de l'enfant, de la culture de la paix, la consolidation et la paix et la cohésion sociale

REPSFECO : Réseau de paix et sécurité des femmes de l'Espace CEDEAO afin de coordonner et optimiser le rôle et les initiatives des femmes dans la prévention des conflits, le maintien de la paix, de la sécurité et la promotion des droits humains, particulièrement ceux des femmes et autres groupes vulnérables, pour assurer une paix durable.

Caritas Côte d'Ivoire travaille notamment sur le plaidoyer pour la cohésion sociale, la réconciliation et la construction de la paix. Caritas CIV a une longue expérience de partenariats avec les Nations Unies et agit sur le territoire national.

Institut de Gorée pourra contribuer notamment à travers son expérience de formations dans le cadre de la prévention et la résolution des conflits pour la consolidation de la paix ainsi que leur expérience ivoirienne dans la mise en place de *situation rooms/cases de veilles*.

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Structure et fonctionnement, secrétariat PBSO Côte d'Ivoire : Pour la mise en œuvre des projets du Plan Prioritaire dans lequel va s'insérer cette initiative GPIB, un Comité de Pilotage Conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire a été créé au niveau national et est responsable de la coordination globale du Plan Prioritaire, lequel est appuyé par un secrétariat technique. Le comité est coprésidé par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement et le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies (DSRSG) en Côte d'Ivoire. Le Secrétariat Technique PBF est assuré conjointement par le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) et le Cabinet du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD). Le Plan Prioritaire (Phase II) en Côte d'Ivoire, sous la direction du Comité de pilotage, a pour vision d'appuyer la tenue d'élections apaisées et la consolidation de la paix en renforçant la confiance, la coexistence pacifique et la stabilisation de la sécurité, ainsi que la

prévention et la résolution pacifique des conflits à travers la consolidation des capacités de l'État et d'autres mécanismes en place. Cette initiative proposant la mise en place et le renforcement du système d'alerte précoce impliquant les femmes contribuera à l'atteinte de la deuxième composante du Plan Prioritaire II qui vise le renforcement des capacités du gouvernement et des autorités communautaires d'agir comme acteur de première ligne en matière de prévention et gestion des conflits tout comme d'appuyer dans les zones identifiées comme « sensibles » des initiatives à caractère économique susceptibles de consolider la paix et diminuer les sources de conflits.

Au niveau de la gestion du programme, l'Agence lead conformément à la modalité d'exécution directe sera responsable de la coordination globale du programme. Sur la base d'un plan de travail détaillé, élaboré conjointement avec l'autre agence participant au programme et les partenaires nationaux.

Rôle et Responsabilités de l'agence lead du projet (ONU Femmes)

Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que l'agence récipiendaire des fonds, lead ou autres agences porte la responsabilité de la gestion des fonds alloués.

L'Agence Lead assure la coordination technique de l'ensemble du programme y compris la consolidation des plans de travail et la production périodiques des rapports techniques et financiers du programme et la présentation de ces derniers au Comité de Pilotage conjoint du Plan Prioritaire. L'Agence Lead recrute à cet effet une/un Coordonnateur/-trice national(e) de projet de niveau expert national sur 12 mois et basé à l'Ouest. Il/elle sera assisté dans sa tâche par un/une Assistant(e) administrative recruté(e) et affecté(e) à la gestion administrative du projet sur la même période. Cet appui technique sera supporté financièrement à partir d'un budget de coordination mis en place au prorata des fonds alloués à chaque composante ou parties prenantes du programme. Afin d'assurer une coordination efficiente, la gestion au quotidien du programme conjoint sera assurée par la/le Coordonnateur/-trice du Programme qui sera mis à la disposition du Projet à temps plein par l'agence lead. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les points focaux du programme qui seront désignés par chaque agence/section participantes et les structures techniques des ministères impliquées dans ce projet (Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant etc). Il/elle reportera au Responsable des Programmes de l'Agence lead et au Comité de coordination du projet.

La/le Coordonnateur/-trice (e) du projet aura pour rôle de :

- Appuyer l'élaboration et la finalisation du plan de travail conjoint,
- Appuyer l'élaboration des TDR d'activités conjointes et l'organisation des missions conjointes inter-agence de terrain y compris la rédaction des rapports de mission
- Organiser des ateliers conjoints d'élaboration des rapports périodique de mise en oeuvre,
- Documenter les bonnes pratiques des résultats du projet
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet
- Animer des réunions de suivi programmatique avec les points focaux des agences.
- Coordonner les activités de renforcement des capacités des partenaires d'exécution en GAR et sur les outils de rapportage de PBSO
- Dans cette dynamique la/le Coordonnateur/-trice de projet apportera son appui au renforcement des capacités des partenaires en gestion axée sur les résultats.
- Compiler et finaliser dans les délais les rapports techniques et financiers de mise en œuvre du projet qu'il/elle proposera pour présentation à la Coordination puis au comité de pilotage pour validation avant transmission à PBSO.
- Appuyer les initiatives de mobilisation de ressources et d'élaboration de projet et programme

Assistant(e) administrative du projet aura pour rôle de :

- Assurer le suivi des requêtes de demande de paiement direct ou d'avance de fonds sur les le programme en conformité avec les procédures et les plans de travail.

- Préparer pour approbation/signature, tant en français qu'en anglais, les correspondances de routine et/ou substantives liées à la gestion administrative et financière des activités conjointe du projet au niveau de l'Agence Lead
- Faciliter la logistique avant, et après les réunions, séminaires et ateliers avec la Coordination du projet les fonctionnaires du Gouvernement.
- Participer à la demande des superviseurs, à l'organisation des réunions du comité de pilotage et d'autres réunions thématiques/techniques conjointes et s'assure que la documentation est complète et distribuées à temps.
- Prend les notes, rédige les comptes rendus et assure le suivi des recommandations des réunions de coordination organisées par l'Agence Lead avec l'Agence Réciendaire.
- Assiste dans le traitement des Réquisitions et initie les commandes de fournitures et d'équipements dans Atlas selon les procédures en vigueur d'une façon transparente et rentable
- Rédige et Organise le classement de toutes correspondances relatives au projet
- Prend les rendez-vous avec les partenaires programme et les autres interlocuteurs
- Effectue les réservations de billets et d'hôtels, les autorisations de voyage, et réunit les renseignements relatifs aux objectifs des voyages (requêtes, documents descriptifs, etc.).
- Assiste dans l'organisation et le suivi des missions de consultants ou d'experts et des partenaires nationaux pour les comptes des Agences réciendaire
- Exécute toutes autres tâches qui lui sont confiées dans le cadre de ses compétences.

Accord PBSO-VNU : Par ailleurs, afin de tenir compte du partenariat établi entre le PBSO et le programme VNU dans le cadre de cet appel à propositions, un(e) VNU International(e) et un VNU national(e) seront recrutés pour appuyer le projet, selon les besoins identifiés notamment en mobilisation communautaire, sensibilisation, gestion, coordination et communication.

Rôle et Responsabilité de l'agence réciendaire des fonds

L'agence réciendaire des fonds assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Elle aura la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs au produit en étroite collaboration avec les autres agences impliquées (agences participantes) qui seront soumis pour consolidation à l'agence lead.

L'UNICEF recrutera un/une administrateur (trice) national basé à Abidjan, et chargé de faciliter la mise en œuvre, la gestion et le suivi-évaluation du projet sous la supervision des spécialistes Education et Communication pour le Développement. Il/elle coordonnera les activités mise en œuvre par l'UNICEF, assurera l'interface avec l'équipe recrutée par l'ONUfemmes.

Rôle et Responsabilités des autres agences participantes au projet

Les Agences participantes à la réalisation du programme apportent leur appui technique aux agences réciendaire des fonds dans la mise en œuvre du programme conformément à leurs avantages comparatifs. Les résultats des précédents projets ainsi que réseaux de partenaires pourront être partager afin d'optimiser l'impact du projet.

b) Gestion des risques

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité	Gravité de l'impact	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Recrudescence des conflits ethniques	Moyenne	Moyenne	Concertation du SNU avec le Comité de Pilotage pour adapter la stratégie
Recrudescence des conflits liés au foncier	Moyenne	Moyenne	Concertation du SNU avec le Comité de Pilotage pour adapter la stratégie

Résistances liées au manque de connaissances sur l'égalité des sexes	Haute	Faible	Sensibilisations ciblées et sur mesure lors du projet.
Emergence de troubles liés à la période post-électorale (après législatives)	Faible	Haute	Concertation SNU et Gouvernement. Déploiement avec acteurs de terrain d'initiatives à caractère rapide de pacification et de médiation ainsi que de sensibilisation nationale/locale
Manque de couverture technologique des zones d'intervention (pour radio/tél)	Moyenne	Moyenne	Adaptation sur mesure aux méthodes de sensibilisation traditionnelles.

c) Suivi et évaluation :

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne exécution des activités à travers le suivi-évaluation, pour lequel 7% du budget total sera alloué (chaque agence est tenue de fournir 7% de son budget total au suivi/évaluation de ses interventions). Le système de suivi-évaluation comprendra une grille de lecture permettant de mesurer la performance. Les experts de suivi-évaluation des deux agences récipiendaires seront mis à contribution pour cette initiative et veilleront à mettre en place des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels à tous les niveaux en collaboration avec les partenaires nationaux et avec les experts de suivi-évaluation du Secrétariat Technique du PBF. Par ailleurs, l'atteinte des cibles de cette initiative contribuera à atteindre le résultat 2 du Plan Prioritaire (2. *Prévention et Résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités techniques de coordination des structures de l'Etat en charge de la consolidation de la paix (PNCS, OSCS, ONEG) et d'autres mécanismes en place*) et facilitera le reporting pour ce dernier.

Une attention particulière sera accordée à (i) l'efficacité des actions menées et la qualité des résultats intermédiaires et finaux ; et (iii) la capacité du projet à générer des effets et impacts durables, notamment par la mise en place de processus standardisés et duplicables, (iii) assurer la planification annuelle, l'actualisation des données, les revues périodiques, des missions de terrain la documentation des bonnes pratiques de gestion utilisées au cours de son exécution, et (iv) la recherche permanente d'effets de synergie entre les différentes composantes et partenaires du projet.

2 experts suivi & évaluation seront mis à contribution par les agences récipiendaires pour :

- Assurer la mise en place et le fonctionnement du système de planification et de suivi évaluation du programme notamment par l'élaboration d'outils de M&E, l'élaboration des plans de travail annuels, en collaboration avec le Comité de Pilotage conjoint, le Comité d'experts et les experts en M&E du secrétariat technique du PBF
- Produire les rapports narratifs et financiers périodiques du programme, selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix et les revues du projet, et l'évaluation finale du projet.
- Actualiser le plan de travail du programme et approuver les propositions techniques visant à l'amélioration des performances,
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et à l'utilisation efficace des outils de suivi-évaluation du projet selon les pratiques du PBSO ;
- Assister le Coordonateur du Programme pour la mise en œuvre efficace du suivi opérationnel et technique du programme ;
- Appuyer la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités de communication sur les objectifs et les résultats du programme.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartensaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de

recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chaque de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.unep.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'informations	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	ONU Femmes (Agence Lead) UNICEF	
Partenaire(s) d'exécution :	Caritas, REPSFECO, Search for Common Grounds, Pluriel, Institut Gorée, et agences des Nations Unies (VNU, PNUD,...)	
Site :	<i>Ouest : Binh Houye, Zouhan Houye, Danané, Man, Facobly, Gagnoa, Bangolo, Logualé, Duekoué</i> <i>Nord : Korhogo, Ferkessedougou, Odienne, Kanyanso, Bouna, Touba</i> <i>Abidjan : Abobo, Yopougon, Treichville</i>	
Budget approuvé du projet :	1 Mio USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 01.02.2017	Date d'achèvement prévue : 31.07.2018
Domaine de priorité du Fonds :	Priorité 2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : (2.1) Réconciliation nationale ; (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits ;	
Résultats du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables 2. Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits 3. Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits 4. Coordination, Communication et M&E 	
Activités principales du projet :	<i>R1 Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables</i> A1 : Etablissement de la situation de référence en termes de prévention des conflits (analyse sensible au genre) A2 : Missions d'information et de sensibilisation A3 : Organisation et rencontres communautaires A4 : Renforcement des capacités des leaders communautaires et des autorités administratives et politiques A5 : Sensibilisation des populations à la circulation d'informations crédibles et atténuations des préjugés A6 : Formation des médias et des journalistes	

	<p>A7 : Formations des femmes et des jeunes filles à l'utilisation des réseaux sociaux</p> <p>A8 : Enquêtes et reportages sur les thématiques des violences faites aux femmes, de la participation des femmes au processus de paix</p> <p>A9 : Sensibilisation des jeunes sur le rôle et la participation de la jeune fille au processus de paix</p> <p>A10 : Réalisation d'une étude de base sur les connaissances des adolescents et jeunes filles sur la gestion des conflits/ Réalisation d'un conflit scén dans les localités et écoles ciblées.</p> <p>A11 : Organisation de programmes radiophoniques, des productions musicales conçues par les filles sur la consolidation de la paix</p> <p>A12 : conception, reproduction et dissémination de supports de communication et guides sur la transformation des conflits et la consolidation de la paix</p> <p>A13 : Renforcement des capacités élèves et jeunes filles déscolarisées en prévention et gestion des conflits</p> <p>R2 : Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits</p> <p>A1 : Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles actrices de la prévention des conflits aux outils TICs</p> <p>A2 : Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles en médiation et gestion pacifique des conflits</p> <p>A3 : Organisation de rencontres communautaires</p> <p>A4 : Médiation communautaire initiée par les femmes</p> <p>A5 : Mise en place de forum d'échange pour la promotion du leadership féminin et la consolidation de la paix dans 30 localités et 70 écoles</p> <p>A6 : Constitution/Redynamisation des Clubs Messagers/comités de Paix dans xxx écoles et 40 localités</p> <p>R3 : Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits</p> <p>A1 : Constitution/redynamisation des mécanismes de paix</p> <p>A2 : Organisation d'activités socio-culturelles et sportives, d'évènement de solidarité (théâtre participatif, cinéma itinérant)</p> <p>A3 : Organisation d'émissions publiques, de diffusion spots radios sur la cohésion sociale</p> <p>A4 : Etablissement des partenariats avec les radios communautaires et la société civile, les réseaux d'informations, les organisations féminines</p> <p>A5 : Constitution des réseaux d'information</p> <p>A6 : Conduite de plaidoyer</p> <p>A7 : Equipement des mécanismes de paix</p> <p>A8 : Collecte, traitement et analyse des informations</p> <p>A9 : Consolidation des données analysées</p> <p>A10 : Partage des informations avec les systèmes et mécanismes nationaux</p> <p>A11 : Collecte, traitement et analyse des informations</p> <p>A12 : Consolidation des données analysées,</p> <p>A13 : Partage des informations avec les systèmes et mécanismes nationaux /Diffusion et dissémination des résultats des sondages U report</p> <p>A14 : Suivi des informations remontées et des décisions prises</p> <p>A15 : Ateliers de pérennisation des mécanismes avec les Ministères concernés.</p> <p>A16 : Suivi des informations remontées et des décisions prises</p>
--	--

	<p>A17: Mise en place et lancement de la plateforme numérique et site internet U-Report Côte d'Ivoire</p> <p>A18 : Information et sensibilisation des jeunes sur la plateforme numérique U-report</p> <p>A19: Réalisation de sondages sur le leadership féminin, la jeunesse et la consolidation de la paix à travers la messagerie gratuite via la plateforme U-Report</p>
--	---

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRR

<p>Description du résultat 1 :</p> <p>Les attitudes et la perception de la participation des femmes et des jeunes filles dans la prévention de conflit sont positives et favorables</p> <p>L'accent est mis sur le changement des perceptions et attitudes des communautés ainsi que de l'implication de tous les acteurs influents (leaders communautaires/religieux, médias, système éducatif) afin que les femmes puissent être perçues comme actrices de la prévention des conflits et de la promotion de la paix.</p>		<p>Indicateur de résultat 1 a</p> <p>% des populations cibles (désagrégé par sexe) reconnaissant l'importance de la participation des femmes dans la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Analyses préliminaires et évaluation finale</p> <p>Rapports de projets</p> <p>Sondages sur échantillonnage des zones cibles</p>	<p>1^{er} semestre : 40%</p> <p>2^{ème} semestre : 60%</p> <p>3^{ème} semestre : 70%</p> <p>Jalon indicatif : Amélioration de la perception des populations quant au rôle joué par les femmes et les filles dans la prévention des conflits</p>
<p>Produit 1.1</p> <p>Les communautés et les leaders traditionnels et religieux sont sensibilisés et formés à la participation des femmes et jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce</p>		<p>Indicateur de produit 1.1.1</p> <p>Nb de leaders communautaires/traditionnels/religieux désagrégé par sexe constitués en réseau d'hommes et de jeunes reconnaissant le rôle des femmes et jeunes filles dans la prévention de conflits et engagés pour promouvoir la participation des femmes dans les instances décisionnelles et la gestion des conflits</p> <p>Niveau de référence : 165 chefs coutumiers, élus locaux et leaders communautaires sensibilisés à promouvoir l'implication des femmes à la cohésion sociale¹⁵</p>	<p>Rapports de projets</p> <p>Evaluation finale (enquête de perception)</p>	<p>1^{er} semestre : 100</p> <p>2^{ème} semestre : 200</p> <p>3^{ème} semestre : 300</p> <p>Jalon indicatif : Des réseaux de prévention et gestion pacifique de conflits qui prennent en compte la voix des femmes et des jeunes filles sont actifs</p>

¹⁵UNFPA, UNDP et Onufemmes. Rapport final. *Projet d'appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire* (Juin 2016), p.4.

<p>changement des mentalités sur le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits</p>	<p>la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence : 1 Convention des femmes impliquée notamment dans la tenue d'élections apaisées¹⁷</p> <p>Cible : 15</p>	<p>X X X X</p>	<p>3^{ème} semestre : 15</p> <p>selon indicatif : Un réseau d'acteurs concernés met en place des partenariats qui visent le changement des mentalités sur le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits</p>
<p>Indicateur de produit 1.3.2</p> <p>% des communautés/écoles qui font participer les femmes/filles dans la mise en place et gestion des mécanismes d'alerte précoces</p> <p>Niveau de référence : 205 (20 communautés et 35 écoles)</p> <p>Cible : 300 (30 communautés et 70 écoles)</p>	<p>Enquête CAP, rapports d'activités</p>	<p>X X X X</p>	<p>1^{er} semestre : 10</p> <p>2^{ème} semestre : 20</p>
<p>Indicateur de produit 1.3.3</p> <p>Nombre d'actions prises par les autorités administratives et élus locaux pour inclure les femmes et les jeunes filles dans les</p>	<p>Niveau de référence : ND</p> <p>Cible : 30%</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>1^{er} semestre : 10</p> <p>2^{ème} semestre : 20</p>

¹⁷ Ibid., p. 4.

<p>Description du résultat 2 :</p> <p>Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits</p>		<p>Instances décisionnelles et mécanismes de prévention et de gestion des conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer¹⁶</p> <p>Cible : 40</p>		<p>3^{ème} semestre : 40</p> <p>Jalon indicatif : Les élus et autorités administratives locales sensibilisés mettant en place des mesures qui permettent d'inclure les femmes et les jeunes filles dans les instances décisionnelles et autres mécanismes de paix locaux.</p>
<p>Description du résultat 2 :</p> <p>Les femmes et les jeunes filles sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte précoce ainsi que de prévenir efficacement les conflits</p>	<p>Indicateur de résultat 2 a</p> <p>Le nombre de femmes et de jeunes filles qui gèrent efficacement les mécanismes d'alerte précoce et participent à la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 2000 (membres des groupements de femmes gérant les mécanismes)</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>1^{er} semestre : 0</p> <p>2^{ème} semestre : 1000</p> <p>3^{ème} semestre : 1000</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Les femmes et les jeunes sont habilités à utiliser les TIC et les réseaux d'information traditionnels pour l'alerte précoce et la prévention des conflits</p>	<p>Indicateur de produit 2.1.1</p> <p>Nombre d'initiatives menées par les femmes et de jeunes filles utilisant les TICs pour la collecte et le partage d'informations en vue de l'alerte précoce et la prévention de conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 54 initiatives</p> <p>(grâce à 900 femmes formées - 50</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>1^{er} semestre : 300</p> <p>2^{ème} semestre : 600</p> <p>3^{ème} semestre : 900</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>Jalon indicatif : Un réseau de femmes et de</p>

¹⁶ Certaines données de bases ne sont pas disponibles et seront collectées dans la phase d'initiation du projet à travers la tenue d'enquêtes locales.

<p>Description du résultat 3 :</p> <p>Les mécanismes d'alerte précoce sont mis en place, renforcés et mis en lien avec les mécanismes nationaux d'alerte et de prévention des conflits</p> <p>Il s'agira de développer et d'adapter des systèmes TICs au système d'alerte précoce ainsi que de former des femmes et des jeunes filles à leur utilisation. D'autres moyens traditionnels d'informations seront développés en complémentarité, tels le théâtre, les gricols afin de travailler à la sensibilisation et la prévention des conflits.</p>	<p>conflits et d'agir en tant que médiatrices</p>	<p>Cible : 900 (50 femmes et jeunes filles/localité)</p> <p>Indicateur de résultat 3 a</p> <p>Nb de mécanismes locaux d'alerte précoce et de prévention de conflits fonctionnels et liés aux mécanismes nationaux</p> <p>Niveau de référence : 8 gender desks et 8 espaces amis des femmes mis en place¹⁹</p> <p>Cible : 18</p>	<p>Rapports projets</p> <p>Données DGAT</p>	<p>900</p> <p>1^{er} semestre : 0</p> <p>2^{ème} semestre : 18</p> <p>3^{ème} semestre : 18</p> <p>Jalon indicatif : Un réseau de mécanismes locaux d'alerte précoce et de prévention de conflits, fonctionnels et liés aux mécanismes nationaux a été renforcé soit mis en place là où il n'y en avait pas.</p>
<p>Produit 3.1</p> <p>Les réseaux d'informations TIC sont développés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits</p>	<p>Indicateur de produit 3.1.1</p> <p>Nb de réseaux d'informations de TIC mis en place pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 36 (2 réseaux par localité, en tenant compte des participations socio-ethniques)</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>1^{er} semestre : 12</p> <p>2^{ème} semestre : 12</p> <p>3^{ème} semestre : 12</p> <p>Jalon indicatif : Des réseaux d'informations TIC sont disponibles dans les communautés cibles pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits</p>	
<p>Produit 3.2</p>	<p>Indicateur de produit 3.2.1</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>1^{er} semestre : 0</p>	

¹⁹ Ibid. p. 4.

<p>Les mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits sont mis en réseaux avec les mécanismes nationaux et internationaux et de prévention des conflits.</p>	<p>Nb de mises en réseaux d'alerte précoce</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 10</p> <p>Indicateur de produit 3.2.2</p> <p>Types de mécanismes locaux d'alerte précoce soutenus/développés</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : Au moins 3 différents</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>X X X X X</p>	<p>2^{ème} semestre : 0</p> <p>3^{ème} semestre : 10</p> <p>1^{er} semestre : n/a</p> <p>2^{ème} semestre :</p> <p>3^{ème} semestre :</p> <p>Jalon indicatif : Des réseaux d'informations TIC sont mis en réseau avec les mécanismes nationaux et internationaux pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits dans les communautés ciblées</p>
<p>Indicateur de produit 3.2.3</p> <p>% d'informations relatives aux conflits remontés par le système d'alerte précoce locale aux systèmes nationaux</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : Au moins 50% des informations remontées aux systèmes nationaux</p>	<p>Rapports de projet</p>	<p>X X X X X</p>	<p>1^{er} semestre : 100</p> <p>2^{ème} semestre : 30%</p> <p>3^{ème} semestre : 50%</p> <p>Jalon indicatif : Un proportion croissante d'informations relatives aux conflits remontent vers les systèmes locaux via les systèmes locaux renforcés ou mis</p>	

		Rapports de projet	en place,					
<p>Produit 3.2 Les réseaux d'informations traditionnels sont développés pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits</p>	<p>Indicateur de produit 3.3.1 Nb d'initiatives traditionnelles et socioculturelles et de solidarité (théâtre, musique) conduites par les femmes et jeunes filles mises en place pour la prévention des conflits</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 18</p>	Rapports de projet	X	X	X	X	X	<p>1^{er} semestre : 6</p> <p>2^{ème} semestre : 12</p> <p>3^{ème} semestre : 18</p> <p>Jalon indicatif : Un réseau de femmes et de jeunes fille contribue à la prise d'initiatives traditionnelles et socioculturelles pour faciliter l'alerte précoce et la prévention des conflits.</p>
	<p>Indicateur de produit 3.3.2 Nb de griots formés et intégrés dans les systèmes d'alerte précoce</p> <p>Niveau de référence : à déterminer</p> <p>Cible : 10</p>	Rapports de projet	X	X	X	X	X	<p>1^{er} semestre : 3</p> <p>2^{ème} semestre : 6</p> <p>3^{ème} semestre : 10</p> <p>Jalon indicatif : Les griots formés à l'alerte précoce et la prévention des conflits sont intégrés dans les systèmes d'alerte précoce.</p>
<p>Produit 3.3 La mobilisation des adolescents et des jeunes pour une meilleure transparence et redevabilité autour des questions lies a la</p>	<p>Nombre d'adolescents(es) et jeunes qui utilisent L-Réport pour se prononcer sur questions de consolidation de la paix</p> <p>Niveau de référence : 00</p>	Rapport d'activités	X	X	X	X	X	

	<p>cohesion sociale et la consolidation de la paix est assurée à travers la plateforme U-Report</p>	<p>Cible : 2000</p>			
--	---	---------------------	--	--	--